

ASSOCIATION VALLEE DE MUNSTER EN TRANSITION

CHARTRE ETHIQUE

La « Transition » est un mouvement international qui fédère les personnes autour d'une démarche collective vers un nouveau mode de vie. L'association « Vallée de Munster en Transition » (VMT) s'inscrit dans cette dynamique et s'adresse à tous les habitants de notre vallée. Elle n'appartient à aucun groupe politique ou religieux.

Actions

L'ensemble de nos actions visent à augmenter la « résilience » de notre territoire, c'est-à-dire à nous rendre moins vulnérable aux crises actuelles et futures (économiques, énergétiques, écologiques et sociales) :

- Réduire l'utilisation des énergies fossiles (pétroles...) en soutenant la sobriété énergétique (l'énergie la plus propre est celle que l'on n'a pas consommée), en valorisant les ressources locales et en développant les énergies renouvelables.
- Reconstruire une économie locale vigoureuse et soutenable en commençant par produire ce que nous consommons (alimentation, produits manufacturés...).
- Changer nos comportements : si je bouge, la société change. Soyons chacun le changement.
- "Cultiver" et partager de façon responsable et respectueuse ce que la nature "nous donne" (eau, terre, air, énergie...).
- Cultiver une vision positive de notre avenir.
- Unir nos forces pour mieux avancer ! Nous avons besoin les uns des autres pour changer.

Valeurs et attitude

- La bienveillance et le respect de la différence
- La coopération, l'entraide et la solidarité
- Une communication apaisée
- Un mode d'organisation simple, transversal et transparent
- L'authenticité, la cohérence et la sobriété
- L'empathie, la joie et la convivialité
- L'enthousiasme, le dynamisme et l'envie d'apprendre
- La confiance mutuelle
- L'accueil, l'ouverture d'esprit et l'ouverture au monde,
- La créativité
- L'humilité et la simplicité.

Nous décidons d'inscrire toute action dans le respect absolu de l'humain, de la terre et du vivant. Tout doit commencer ici, dans notre vallée, au plus près de nous et dans notre quotidien.

Cette chartre a été validée en réunion plénière le 22 mars 2013.